

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE DE SOULCE
DU MERCREDI 31 MAI 2023, A 20 H 00, A LA HALLE DE GYMNASTIQUE**

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019.
4. Présentation du budget 2023
5. Proposer 5 candidat-es en vue de leur nomination ultérieure, par le Conseil communal, comme membre de la commission bourgeoise.
6. Divers et imprévu.

Remarques :

a) Candidatures à la commission bourgeoise

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise qui souhaite déposer leur candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :

- par écrit au Conseil communal jusqu'au 29 mai 2023, à 18h00.
- oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 31 mai 2023.

b) PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch

Bureau de l'assemblée :

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Président | : | M. Pascal Crétin |
| Secrétaire | : | M. Raphaël Mérillat |
| Scrutateurs | : | M. Gérard Crétin |
| Nombre d'ayants droit présents | : | 6 |
| Convocation | : | Publication dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura no 18 du 19 mai 2023. |

1. Désignation du président de l'assemblée

Il est 20h00 lorsque M. Eric Dobler, Maire, ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les ayants droit présents. Le tout-ménage ne serait pas arrivé chez les habitants de Soulcé et il y aura une vérification qui sera effectuée par l'administration communale. Néanmoins, c'est la publication dans le journal officiel qui permet de siéger.

Le maire demande si l'ordre du jour est accepté et ce dernier est validé par les ayants droit. Il poursuit avec le point 2.

2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs

Gérard Crétin propose Pascal Crétin comme président. Ce dernier accepte la présidence.

L'assemblée n'étant pas nombreuse, M. Pascal Crétin propose de n'avoir qu'un scrutateur et propose M. Gérard Crétin qui accepte.

3. PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019.

Le P.V. de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019, lu par M. Pascal Crétin, est approuvé par l'assemblée avec remerciements à son auteur.

4. Présentation du budget 2023

Mme Idrizi, adjointe de l'administrateur financier présente le budget 2023. La présentation du budget prévoit un résultat positif de 13 904 frs. La présentation complète est annexée à au présent PV.

5. Proposer 5 candidat-es en vue de leur nomination ultérieure, par le Conseil communal, comme membre de la commission bourgeoise.

La liste des candidats est la suivante :

- M. Michel Crétin
- M. Christophe Crétin
- M. Gérard Crétin
- M. Roland Beuchat
- M. Pascal Crétin 1960.

6. Divers et imprévus

M. Beuchat demande si c'est vrai que les écopoints viendront devant la halle des fêtes ? Le maire répond que le projet d'écopoint est en cours et qu'il n'y a pas encore eu de décision de la part de l'Exécutif. En effet, il y a plusieurs pistes de réflexions qui sont ouvertes mais si la bourgeoisie est concernée par un terrain potentiel, elle sera évidemment consultée.

La parole n'étant plus demandée, M. le président, non sans avoir remercié préalablement les personnes présentes ainsi que les intervenants et leur avoir souhaité un bon retour dans leur foyer, lève l'assemblée. Il est 20h48.

Au nom de l'Assemblée

Le président :

Le chancelier :

Pascal Crétin

Raphaël Mérillat